

PROGRAMME DE FORMATION

RÉDUIRE LES RISQUES ROUTIERS PROFESSIONNELS

Le risque routier en entreprise constitue la première cause de mortalité au travail. La formation aux risques routiers professionnels permet de réfléchir aux dangers liés à la conduite de véhicules et de trouver communément des leviers. Les trois étapes données à la formation permettent de l'adapter aux besoins identifiés et d'assurer un suivi avec des préconisations afin de baisser le risque d'accidentalité routière au sein de la structure.



➔ OBJECTIFS :

Objectif global :

Faire baisser le risque d'accidentalité routière au sein de votre structure.

Objectifs spécifiques :

- Comprendre les enjeux de la sécurité et de la prévention des risques routiers dans le cadre professionnel.
- Comprendre les enjeux de la sécurité routière.
- Connaître la réglementation et les aménagements de sécurité routière.
- Analyser et anticiper les situations à risques sur la route.
- Trouver des leviers et mettre en place de nouvelles stratégies pour prévenir les situations à risques sur la route.

➔ CONTENU :

En amont de la formation :

Diagnostic sur les aménagements relatifs aux risques routiers professionnels :

- Entretien avec le manager sur les facteurs influençant l'activité de conduite
- Questionnaires d'exposition aux risques routiers à faire compléter par les participants

Le diagnostic permet aux formateurs d'adapter et de personnaliser la formation en fonction des attentes et des besoins identifiés.

Le jour de formation :

- Enjeux de la sécurité routière dans le cadre professionnel
- Sensibilisation et informations sur les risques routiers professionnels identifiés lors du diagnostic
- Mises en situation sur un simulateur de conduite quatre-roues motorisé
- Sensibilisation au risque de somnolence

Suivi de l'action de formation :

Envoi d'un bilan qualitatif sur les échanges, préconisations personnalisées transmises à l'employeur afin de baisser le risque d'accidentalité routière au sein de sa structure.

➔ MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES :

Alliance entre théorie et pratique. Projection et transmission dématérialisée des supports et pédagogie active, variée et basée sur les mises en pratique et mises en situation (simulateur).

➔ MODALITÉS DE VALIDATION DES ACQUIS :

Feuille d'émargement, évaluation / examen à l'issue de chaque séquence pédagogique, questionnaire d'évaluation des acquis en fin de formation et attestation individuelle de fin de formation.



Information Handicap :

Nos formations peuvent être accessibles aux personnes en situation de handicap. Chaque situation étant unique, nous vous demandons de préciser à l'inscription votre handicap à la Référente Handicap par mail (Mme Dominique OSTROV, dominique.ostrov@wimoov.org). Nous pourrions ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et vous permettre de suivre la formation dans les meilleures conditions en accord avec votre employeur. Pour toutes informations complémentaires, nous vous conseillons de consulter les structures [ONISEP](#), [AGEFIPH](#) et [FIPHF](#)

Public concerné :

Tout professionnel d'une structure utilisant un véhicule de service ou de fonction, dans le cadre de son activité professionnelle.

Prérequis : Etre titulaire du permis B

Durée : 7 heures (1 jour)

Format de la formation :

En présentiel, en intra-établissement

Nombre maximum : 12 participants

Tarif INTRA : 1 200 € net par groupe

(Hors structures Groupe SOS, hors frais annexes d'hébergement / transport définis sur la convention de formation).

Organisme de formation : Wimoov

Formateurs :

Experts de la mobilité responsable

Référent pédagogique :

Romain DALLARI romain.dallari@wimoov.org

Elodie GRIVEL elodie.grivel@wimoov.org

Modalités d'inscription :

Merci de compléter le formulaire en ligne [en cliquant ici](#)

Dates des sessions 2022 et 2023 :

Nous consulter par mail à l'adresse : formation@wimoov.org

Informations complémentaires :

- > Délai de traitement des candidatures : 1 à 7 jours
- > Possibilité de financement de cette formation par votre OPCA